

REVISION DE QUELQUES REPTILES D'AFRIQUE ET DESCRIPTION
DE TROIS ESPÈCES NOUVELLES,

PAR M. PAUL CHABANAUD,
CORRESPONDANT DU MUSÉUM.

* *PHELSUMA NEWTONI* Blgr. — M. Paul Carié vient d'enrichir la Collection du Muséum de deux beaux exemplaires (1 ♂ et 1 ♀) de cette rare espèce, capturés récemment dans l'île Rodriguez.

L'envoi de M. Carié comprend encore 3 exemplaires de *Lycodon aulicus* L., originaires de l'île Maurice. Aucun des nombreux spécimens qui figurent dans la collection du Muséum ne provenait de cette localité.

AGAMA PLANICEPS Peters. — L'individu signalé comme ayant été pris à la Côte d'Ivoire par M. Pouillot⁽¹⁾ est un *A. colonorum* Daud. très jeune.

CHALCIDES TRIFASCIATUS Chabanaud⁽²⁾. — Les deux *types* de cette espèce ne sont autres que des *Ch. mionecton* Boettg. chez lesquels les 5 doigts et les 5 orteils sont parfaitement développés et pourvus d'ongles.

M. G.-A. Boulenger⁽³⁾ a déjà signalé un *Ch. mionecton* possédant un 5^e doigt bien distinct, mais court et sans ongle.

CHALCIDES SEPOIDES Aud. et *BOULENGERI* And. — Sur les 25 exemplaires qui figuraient jusqu'ici dans la Collection du Muséum, sous le nom de *Chalcides sepoides* Aud. (ou son synonyme *Sphaenops capistratus* Fitz.), 9 se trouvent être des *Ch. Boulengeri* And. A ceux-ci s'ajoutent les 3 individus déjà signalés par moi dans une note précédente⁽⁴⁾, ce qui porte à 11 le nombre des exemplaires de *Ch. Boulengeri* actuellement en collection.

Pour peu considérable que soit ce matériel d'étude, il suffit néanmoins à établir d'une façon précise l'ensemble des caractères distinctifs de ces deux espèces, si voisines l'une de l'autre et si souvent confondues; mais ceci m'entraîne à modifier, dans une certaine mesure, ce que la plupart des auteurs ont publié à leur sujet, sans en excepter la diagnose d'Anderson⁽⁵⁾, ni ce que j'ai écrit moi-même⁽⁶⁾.

(1) *Bulletin du Muséum*, 1917, p. 87.

(2) *Ibid.*, p. 3.

(3) *Annals of Natural History* (6), III, 1889, p. 305.

(4) *Bulletin du Muséum*, 1916, p. 26 et 27.

(5) *Proceedings of the Zoological Society of London*, 1892, p. 17.

(6) *Bull. du Mus.*, 1916, loc. cit.

Discussion des caractères. — *Ch. sepoïdes* est une espèce d'une stabilité remarquable; aucune modification de l'un quelconque de ses caractères n'a jamais été signalée, que je sache, si ce n'est peut-être en ce qui concerne le nombre de ses doigts et de ses orteils. Les 16 individus que je viens d'examiner sont en tous points identiques les uns aux autres, et je n'ai pu relever d'autre différence entre eux qu'une faible variabilité dans la coloration : les uns paraissent un peu plus foncés, les autres plus clairs, et les marques brunes sont plus ou moins apparentes suivant les individus. Encore faut-il tenir compte du fait que bon nombre d'entre eux séjournent depuis fort longtemps dans l'alcool. Tous présentent invariablement la 4^e labiale placée sous l'œil et 24 rangs d'écailles autour du milieu du corps. A l'exception d'un seul, dont le 1^{er} doigt des membres antérieurs est partiellement atrophié et sans ongle, tous ces individus sont nettement pentadactyles, tous leurs doigts et tous leurs orteils étant parfaitement développés et pourvus d'ongles.

Existe-t-il des individus tétradactyles? Il faut l'admettre, puisque M. Boulenger affirme ⁽¹⁾ que, chez cette espèce, les membres sont tétra- ou pentadactyles; mais il serait à souhaiter que la publication de faits précis permette d'apprécier dans quelle proportion numérique se rencontrent les exemplaires présentant une atrophie digitale quelconque et quels membres en sont le plus fréquemment affectés.

Ch. Boulengeri And. offre, au contraire, des caractères d'une constance beaucoup moins accusée, surtout en ce qui concerne le nombre des rangs longitudinaux d'écailles : sur les 11 individus étudiés, un seul ⁽²⁾ possède 28 rangs d'écailles autour du milieu du corps, 4 autres, 26 rangs, et 6, 24 rangs. En tenant compte des exemplaires signalés par Werner ⁽³⁾ et n'ayant aussi que 24 rangs d'écailles, on en conclura nécessairement à la prédominance des individus identiques, sous ce rapport, à *Ch. sepoïdes*, ainsi qu'à la fréquence relative des individus à 26 rangs d'écailles; ceux qui, semblables en ceci aux deux *types* de l'espèce, sont pourvus de 28 rangs d'écailles étant tout à fait exceptionnels.

Quant aux labiales supérieures, c'est, dans la très grande majorité des cas, la 5^e qui est placée sous l'œil. Je n'ai vu que deux individus faisant exception à cette règle (dont celui déjà signalé et possédant 28 rangs d'écailles), avec, d'un seul côté, la 4^e labiale placée sous l'œil, par suite de la fusion, complète chez l'un, partielle chez l'autre, de la 2^e labiale avec la 3^e. A ces deux individus s'ajoute l'exemplaire cité par Werner ⁽⁴⁾,

(1) *Catalogue of Lizards*, III, p. 407.

(2) Individu signalé dans ma note citée plus haut.

(3) *Verhandlungen der zoologischbotanischen Gesellschaft in Wien*, 1897, XLVII, p. 405.

(4) *Op. cit.*

asymétrique, lui aussi, au point de vue des labiales, mais n'ayant que 24 rangs d'écailles. Aucune concordance ne saurait être établie entre le nombre des labiales supérieures et celui des rangs longitudinaux d'écailles.

La position de la narine par rapport à la suture entre la rostrale et la première labiale supérieure n'est pas constante : l'inclinaison plus ou moins grande de cette suture fait que la narine se trouve située tantôt entièrement en avant d'elle, comme chez *Ch. sepoides*, et tantôt au-dessus. Ce caractère ne pourrait donc servir utilement à la distinction de ces deux espèces, et ceci contrairement à mes conclusions antérieures, émises d'après l'examen d'un nombre trop restreint d'exemplaires.

La diagnose d'Anderson, où il est dit : « The limbs are weak, but stronger than in *Ch. sepoides* », et plus loin : « The body is not quite so long as in *Ch. sepoides* », ne me paraît exacte à aucun de ces deux points de vue, car je n'ai pu relever que des différences peu appréciables, entre ces deux espèces, tant dans le développement respectif de leurs membres que dans l'allongement du corps. On s'en rendra aisément compte par la lecture des dimensions comparatives, que je donne plus loin, de deux grands exemplaires de *Ch. sepoides* et de deux spécimens, de taille à peu près semblable, de *Ch. Boulengeri*.

J'avais mentionné aussi, au nombre des caractères distinctifs, la prééminence du museau, qui m'avait paru plus prononcée chez *Ch. Boulengeri* que chez *Ch. sepoides*, et la coloration. En ce qui concerne le premier de ces deux caractères, la différence que j'avais cru voir, lors de ma première observation, est certainement due à une comparaison faite avec des individus défectueux de *Ch. sepoides*. Quant à la coloration, elle est identique chez les deux espèces et sujette aux mêmes variations individuelles.

Reste le nombre des doigts qui est, à tous égards, le même dans les deux espèces : sur les 11 *Ch. Boulengeri* étudiés, 2 seulement présentent une atrophie partielle du 1^{er} doigt des membres antérieurs; tous les autres individus ont les membres antérieurs pentadactyles et, chez les 11, sans exception, les 5 orteils sont normalement développés. Ceci s'accorde mal avec cette phrase de la diagnose d'Anderson : « The hind limbs are penta- or tetradactyle... » Chez l'individu figuré avec la diagnose ⁽¹⁾, le 5^e orteil gauche, il est vrai, fait défaut; mais s'agit-il là d'une atrophie d'origine congénitale ou d'une ablation accidentelle? Existe-t-il quelque chose d'analogue chez l'autre *type*, ou chez l'un quelconque des individus étudiés par Werner?

En résumé, les véritables caractères qui différencient *Ch. Boulengeri* de *Ch. sepoides* sont les suivants :

Museau plus étroit (vu en dessus); plaque internasale plus courte (cette

⁽¹⁾ *Op. cit.*, pl. I, fig. 1.

dimension étant prise dans le sens longitudinal du corps), son bord postérieur moins profondément sinué, presque rectiligne; post-nasale très petite, aussi longue que haute (plus longue que haute, chez *sepoïdes*); œil un peu plus grand; presque toujours la 5^e labiale placée sous l'œil, ou très rarement la 4^e; 24, 26 ou, plus rarement, 28 rangs d'écaïlles autour du milieu du corps.

A ces caractères il faut ajouter la différence que j'ai déjà signalée dans la position de la fente auditive et sur laquelle j'insiste à cause de son importance au point de vue morphologique et parce qu'elle suffit, à défaut des autres caractères, à faire reconnaître l'espèce d'Anderson. Chez *Ch. sepoïdes*, cette fente auditive semble faire suite à l'ouverture buccale, son extrémité inférieure coïncidant exactement avec la commissure des lèvres et la solution de continuité entre ces deux orifices étant difficilement saisissable extérieurement. Chez *Ch. Boulengeri*, la fente auditive est plus verticale et son extrémité inférieure est placée plus bas par rapport à la commissure des lèvres, celle-ci se trouvant au niveau du tiers inférieur ou de la moitié de la longueur de ladite fente auditive, et ces deux ouvertures étant nettement distinctes l'une de l'autre. Le nombre des denticulations du bord antérieur de l'orifice auriculaire est variable et ne peut servir, dans le cas présent, à caractériser l'espèce.

Il n'est pas question de cette disposition particulière de la fente auditive dans la diagnose d'Anderson, non plus d'ailleurs que de la forme de la plaque internasale ni de celle de la post-nasale; mais les figures de la planche qui accompagne cette diagnose mettent ces divers caractères clairement en évidence.

Mesures comparatives :

	<i>Ch. SEPOIDES.</i>		<i>Ch. BOULENGERI.</i>	
	N ^o 1.	N ^o 2.	N ^o 1.	N ^o 2.
	—	—	—	—
	millimètres.	millimètres.	millimètres.	millimètres.
Longueur totale.....	148,0	141,0	148,0	140,0
Distance de l'extrémité du museau à l'anus.....	88,0	86,0	88,0	87,0
Longueur de la tête ⁽¹⁾ ...	9,8	10,0	9,0	9,0
Largeur de la tête.....	8,0	8,0	7,5	7,2
Diamètre du milieu du corps.....	9,6	9,0	8,0	8,5
Longueur des membres antérieurs.....	6,5	7,5	7,5	7,0
Longueur des membres postérieurs.....	18,5	18,8	16,5	16,0
Longueur de la queue ⁽²⁾ ..	60,0	55,0	60,0	53,0

(1) Prise de l'extrémité du museau au bord postérieur des pariétales.

(2) Régénérée, au moins en partie, chez *Ch. sepoïdes* n^o 2 et chez *Ch. Boulengeri* n^o 2.

Habitat. — Les 16 exemplaires qui représentent *Ch. sepoides* dans la collection du Muséum sont exclusivement originaires d'Égypte; les 11 *Ch. Boulengeri* proviennent de Tunisie. Voici la liste de tous ces individus⁽¹⁾ :

Chalcides sepoides Aud.

2851. (6 ex.) Égypte. [A. Lefebvre.]
2852. (3 ex.) Égypte. [D^r Rüppell.]
2853. (3 ex.) Égypte. [A. Lefebvre.]
6481. (3 ex.) Égypte. [A. Lefebvre.]
09-155. Égypte : pyramides de Gisèh. [Alluaud.]

Chalcides Boulengeri And.

- 85-231. Tunisie : Ksar Metameur. [Lataste.]
87-170. Tunisie : Gafsa. [Mosimann.]
94-399. Tunisie. [Blanc.]
94-400. Tunisie. [Blanc.]
94-401. Tunisie. [Blanc.]
94-402. Tunisie. [Blanc.]
16-21. Tunisie : Kebili. [Com^t Vibert.]
16-22. Tunisie : Kebili. [Com^t Vibert.]
16-23. Tunisie : Kebili. [Com^t Vibert.]
17-148. (2 ex.) Tunisie : Tozeur. [Roudaire, 1882.]

Sur la foi des données fournies par ses devanciers, et en particulier par Lataste, M. Boulenger, dans un très important travail⁽²⁾, avait compris

⁽¹⁾ Les n^{os} 2851, 2852 et 2853 s'appliquent à des spécimens entrés en collection antérieurement à l'année 1883; le n^o 6481, à des spécimens entrés en 1885. Les numéros doubles sont ceux du système actuellement en vigueur; ils sont composés du millésime de l'année pendant laquelle s'est effectuée l'entrée en collection, suivi d'un numéro d'ordre. Exemple : le n^o 09-155 doit se lire : année 1909, n^o 155. Régulièrement ces numéros ne s'appliquent respectivement qu'à un seul exemplaire; dans le cas contraire, le nombre d'exemplaires est indiqué.

Lorsque le nom du chasseur est suivi d'une date, celle-ci se rapporte à l'envoi fait au Muséum, et par conséquent concorde, à peu de chose près, avec la date réelle de la capture. Cette indication n'est fournie que dans les cas où la date de l'envoi et celle de l'entrée en collection diffèrent considérablement l'une de l'autre.

⁽²⁾ G.-A. BOULENGER, Catalogue of the Reptiles and Batrachians of Barbary (Marocco, Algeria, Tunisia), based chiefly upon the notes and collections made in 1880-1884 by M. Fernand Lataste (*Transactions of the Zoological Society of London*, 1891, XIII, 3, p. 93).

Ch. sepoides And. au nombre des Reptiles de la faune barbaresque. Or l'un des individus rapportés de Tunisie par Lataste figure dans la collection du Muséum et se trouve précisément être un *Ch. Boulengeri*. Ceci joint à l'ensemble des autres considérations relatives à l'habitat des deux espèces en question me paraît établir que *Ch. sepoides* n'a encore jamais été rencontré en Barbarie; son nom doit donc être rayé de la liste des Reptiles de cette région et remplacé par celui de *Ch. Boulengeri*, espèce qui est au contraire propre à cette faune, mais semble plus rare que ne l'est, en Égypte, l'espèce d'Audouin.

En conséquence, on peut admettre que tous les soi-disant *Ch. sepoides* signalés de Tunisie et du Sud-Algérien, avant 1892, sont des *Ch. Boulengeri*. C'est ainsi que *Sphaenops capistratus* (lire *Chalcides boulengeri*) est cité de la province de Constantine par Gervais (Oued Souf), par Strauch (Oued Souf et pays des Beni Mzab) et par Lataste (Mraia, au nord de Tugurt) qui le cite encore de Tunisie (Tozeur)⁽¹⁾.

M. Doumergue⁽²⁾ cite encore *Ch. sepoides* de Tunisie, du Sahara, des provinces de Constantine et d'Alger, et *Ch. Boulengeri* de Tunisie (Duirat et Fom Tatahouine); mais cet auteur a confondu les caractères des deux espèces; aussi ne s'agit-il évidemment, dans son ouvrage, que du seul *Ch. boulengeri*.

Si l'espèce d'Anderson n'a encore été signalée, à ma connaissance du moins, que de Tunisie et du sud-est de l'Algérie, *Ch. sepoides* semble posséder au contraire une aire d'habitat plus étendue, puisque le British Museum⁽³⁾ en possède un certain nombre d'individus originaires de la presqu'île du Sinaï, de Jérusalem et de Jaffa. Toutefois je crois erronée l'indication (que n'accompagne aucun nom de chasseur) d'après laquelle un des exemplaires de cette même collection⁽⁴⁾ serait originaire du Sénégal. Doit-on voir dans cette mention, d'une authenticité éminemment douteuse, l'origine de l'opinion généralement répandue d'après laquelle *Ch. sepoides* habiterait aussi le Sénégal? Cette opinion ne serait-elle pas plutôt la conséquence d'une confusion, remontant à une date ancienne, entre l'espèce en question et *Ch. sphaenopsiformis* A. Dum. (1856) ou *Ch. Delislei* Lat. (1876)? Toujours est-il qu'aucun fait précis ne me paraît exister à l'appui de cette thèse,

(1) Cf. GERVAIS, *Mémoires de l'Académie des sciences de Montpellier* (3), X, 1848, p. 204; Alex. STRAUCH, *Essai d'une Erpétologie de l'Algérie*, p. 42 (*Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg* (7), IV, n° 7, 1862); LATASTE, *Archives des missions scientifiques* (3), VII, 1881, p. 399; G.-A. BOULENGER, *Catalogue of the Reptiles and Batrachians of Barbary*, p. 242.

(2) F. DOUMERGUE, *Essai sur la faune erpétologique de l'Oranie*, p. 221 et 222 (*Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran*, t. XIX à XXI, 1901).

(3) G.-A. BOULENGER, *Catalogue of Lizards*, *loc. cit.*

(4) Cf. G.-A. BOULENGER, *loc. cit.*

et que si la présence au Sénégal de *Ch. sepoides* n'a en soi rien d'in vraisemblable, il serait par contre assez extraordinaire que la collection du Muséum de Paris, si riche en spécimens d'Afrique occidentale, ne contienne pas un seul exemplaire de cette espèce capturé dans ce pays.

Lyygosoma (Riopa) Mocquardi, sp. nov. (= *Ch. sundevalli* var. *conjuncta* Mocquard, nom. nudum). — Corps allongé, sub-cylindrique. Membres courts, pentadactyles. Distance entre l'extrémité du museau et l'épaule contenue deux fois à deux fois et demie dans la distance entre l'aiselle et la hanche. Museau court, déprimé, à peine saillant en avant de la bouche; pas de canthus rostralis. Paupière inférieure écailleuse. Supra-nasales distinctes, formant suture en arrière de la rostrale. Naso-frénale deux fois aussi large que longue, en contact avec tout le bord antérieur de la frontale. Pas de préfrontales. Frontale deux fois aussi longue que large en son milieu, aussi longue ou plus longue que les fronto-pariétales et les

Lyygosoma (Riopa) Mocquardi, sp. nov.

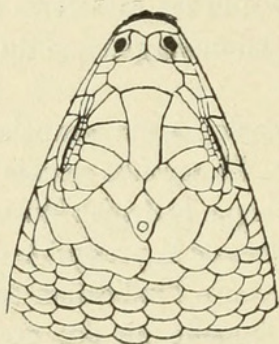


Fig. 1.

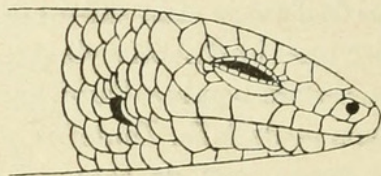


Fig. 2.

pariétales prises ensemble, aussi large ou à peine plus étroite que chacune des régions supra-orbitaires, en contact avec les 2 premières ou, plus rarement, les 3 premières supra-oculaires. Fronto-pariétales distinctes, aussi longues ou un peu plus courtes que l'interpariétale. Pas de nuchales. 5 supra-oculaires, la 5^e très petite. 6 à 8 (le plus souvent 7) supra-ciliaires; la première et la dernière les plus grandes. Nasale entière ou plus ou moins distinctement divisée verticalement: 4^e et 5^e labiales supérieures placées sous l'œil. Orifice auriculaire arrondi, à peine plus grand que la narine. 26 écailles autour du milieu du corps, toutes parfaitement lisses. Préanales non agrandies. Extrémités des membres très éloignées l'une de l'autre, ceux-ci étant repliés le long du corps. Doigts et orteils courts, un peu comprimés; 3^e et 4^e orteils sub-égaux ou 4^e un peu plus long que le 3^e; lamelles infra-digitales très faiblement unicarénées, 11 ou 12 sous le 4^e orteil. Queue plus courte que la distance de l'extrémité du museau à l'anus, épaisse, comprimée latéralement à son extrémité.

Dessus d'un brun roussâtre ou grisâtre plus ou moins clair, varié de taches noirâtres plus ou moins nettes. Labiales supérieures blanches, chacune d'elles avec une tache médiane noirâtre. Sur le dos et la queue, des lignes longitudinales formées de taches noirâtres dont chacune est placée sur une écaille et le plus souvent accompagnée d'un petite tache d'un blanc bleuâtre. Côtés du cou, du corps et de la queue souvent ornés de taches analogues d'un blanc bleuâtre. Tout le dessous du corps, des membres et de la queue d'un blanc jaunâtre uniforme, parfois maculé de brun sous la queue.

Dimension des deux plus grands exemplaires :

	N° 1.	N° 2 ⁽¹⁾ .
	—	
	millimètres.	
Longueur totale.....	133,0	120
Longueur de la tête (de l'extrémité du museau à l'oreille).	11,8	13
Largeur de la tête.....	8,5	10
Distance du museau à l'anus.....	75,0	79
Diamètre du corps.....	10,0	12
Longueur des membres antérieurs.....	9,5	11
Longueur des membres postérieurs.....	16,8	17
Longueur de la queue.....	58,0	41

Soudan français : Fort-Archambault, mai 1903, 8 individus [mission Chevalier-Decorse au Chari-Tchad].

Types, Collection du Muséum de Paris.

Mocquard, qui avait étudié cette espèce, la considérait comme une simple variété de *L. Sundevalli* Smith, dont elle est évidemment très voisine, mais dont elle se distingue non seulement par l'absence de préfrontales, ce qui constitue son principal caractère, mais encore par son museau beaucoup moins saillant en avant de la bouche et dont l'extrémité vue en dessus est plus étroitement arrondie, par sa frontale moins longue, plus rétrécie en arrière et à bord antérieur largement arrondi; tandis que, chez *L. Sundevalli*, ce même bord antérieur, beaucoup plus saillant, forme quatre angles distincts, délimitant trois lignes droites à peu près d'égale longueur entre elles et pouvant être considérées comme trois des côtés d'un polygone. La coloration est plus claire et beaucoup moins uniforme, la taille constamment plus réduite.

Ces différences m'ont semblé d'une importance trop grande pour justifier la manière de voir de feu Mocquard; aussi ai-je cru devoir séparer spécifiquement ces deux formes et consacrer celle que je viens de décrire à la mémoire de mon savant prédécesseur, à qui revient le mérite de l'avoir découverte.

⁽¹⁾ Queue régénérée.

TYPHLOPS MUCROSO Peters. — L'individu que j'ai signalé comme ayant été capturé au Dahomey par le Dr G. Bouet ⁽¹⁾ est un *T. punctatus* Leach. Jusqu'à ce jour, *T. mucroso* ne paraît pas avoir été capturé en dehors de l'Afrique orientale et australe.

GLAUCONIA BICOLOR (Jan) GRUVELI Chabanaud ⁽²⁾. — Je rapporte à cette variété 3 individus capturés à Porto-Novo (Dahomey) par M. Waterlot en 1910, et dont les proportions sont les suivantes :

	N° 1.	N° 2.	N° 3.
	—	—	—
	millimètres.		
Longueur totale.....	165,0	167	126
Longueur de la queue.....	5,3	5	4
Diamètre au milieu du corps.....	2,8	3	2
	—	—	—
Rapport de la longueur de la queue à la longueur totale.....	$\frac{1}{31}$	$\frac{1}{33,4}$	$\frac{1}{31,5}$
	—	—	—

Chez ces 3 individus, la queue est proportionnellement plus longue que chez celui que j'avais pris comme *type* de cette variété, sans toutefois éga-
ler la longueur indiquée par Jan pour le *type* de *G. bicolor*. Le rapproche-
ment paraîtra d'autant plus évident, si l'on admet, après Jan lui-même, la
réunion en une seule et même espèce de *Stenostoma bicolor* et *gracile* ⁽³⁾.
Chez le *type* de *St. bicolor* Jan, la longueur de la queue n'est comprise que
20 fois dans la longueur totale; chez *St. gracile*, ce même rapport est 26,6.
Nous nous trouverions donc en présence d'une espèce des plus variables,
chez laquelle la longueur de la queue serait sujette à des modifications pou-
vant aller presque du simple au double!

Mais Jan semble s'être borné à n'indiquer les dimensions de ses *types*
que d'une façon approximative : la longueur de *St. bicolor* étant représentée
par l'expression 10" (10 centimètres), celle de la queue par 5" (5 milli-
mètres); la longueur totale de *St. gracile* par 16" et celle de la queue par
6". Jusqu'à vérification de ces mesures, les véritables dimensions de ces
deux *types* peuvent être considérées comme assez douteuses, car il est peu
vraisemblable que ces animaux mesurent invariablement un nombre exact
de centimètres, et la moindre erreur dans l'appréciation de la longueur

⁽¹⁾ *Bulletin du Muséum*, 1916, p. 365, et 1917, p. 8.

⁽²⁾ *Bulletin du Muséum*, 1916, p. 367. — Rectifier comme suit le passage de
ma description relatif à la longueur de la queue :

Au lieu de : Queue plus courte, etc., *lire* : Queue plus courte, sa longueur étant
comprise 39 fois dans la longueur totale, au lieu de 20 à 26 fois.

⁽³⁾ JAN, *Iconographie générale* (1864), p. 40, et *Archivio per la Zoologia*,
l'Anatomia e la Fisiologia, I, 1862, p. 191.

totale est susceptible d'engendrer des modifications très sensibles dans la valeur proportionnelle de la longueur de la queue.

D'autre part, est-ce bien à juste titre que Jan a réuni en une seule espèce *St. bicolor* et *gracile* ?

Seul l'examen des *types* de ces deux espèces, lesquels se trouvent au Musée de Leyde, permettrait de trancher semblable question. Je maintiens donc, à titre provisoire, la variété *gruveli* comme distincte de la forme typique de *Glauconia bicolor*.

Zamenis tchadensis, sp. nov. — Museau obtus, modérément proéminent, sa longueur égale à une fois trois quarts le diamètre longitudinal de l'œil. Rostrale une fois et un tiers aussi large que haute; sa portion visible en dessus égale au quart de sa distance de la frontale. Internasales

Zamenis tchadensis, sp. nov.

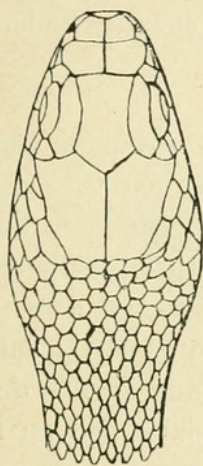


Fig. 3.

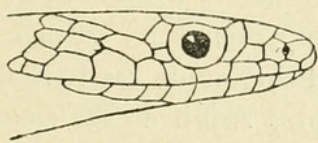


Fig. 4.

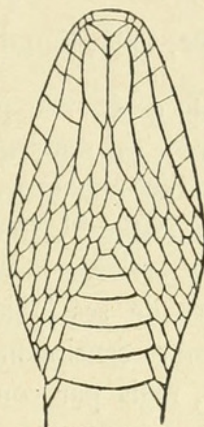


Fig. 5.

aussi longues que les préfrontales. Frontale à bords latéraux concaves, aussi large au niveau de ses angles latéraux postérieurs qu'au niveau de ses angles antérieurs, une fois et demie aussi longue que large, deux fois aussi large qu'une supraoculaire, beaucoup plus longue que sa distance de l'extrémité du museau, un peu plus courte que les pariétales. Loréale un peu plus longue que haute. 1 préoculaire, séparée de la frontale. 2 postoculaires. Pas de suboculaires, ni sous les préoculaires, ni sous les postoculaires. Temporales 1 + 2 (à gauche, une petite plaque supplémentaire entre la 1^{re} temporale et la pariétale). 8 labiales supérieures; 4^e et 5^e bordant l'œil. 5 labiales inférieures en contact avec les mentonnières de la 1^{re} paire. Mentonnières de la 2^e paire aussi longues que les précédentes, séparées l'une de l'autre en avant par 1 écaille, en arrière par 2 écailles. Dorsales lisses, sur 21 rangs. Ventrales arrondies latéralement, 202. Anale divisée. Sous-caudales $\frac{82}{82} + 1$.

Dessus de la tête d'un noir de poix, un peu plus clair sur le museau; cette teinte descendant sur la région nasale, le pourtour des yeux et les tempes, jusque sur le haut des labiales supérieures; un trait vertical noir sur la commissure des lèvres et une large bande transversale, de même couleur, sur la nuque et les côtés du cou. Tout le dessus du corps gris, plus clair en avant et parsemé de nombreuses petites taches noires, plus ou moins distinctes avec une ligne vertébrale noire, interrompue, et sur les flancs de nombreux traits verticaux noirs. Toutes ces marques noires s'effacent sur la partie postérieure du corps qui est d'un gris à peu près uniforme, plus foncé qu'en avant et rosé sur la queue. Le reste des labiales supérieures d'un blanc pur, ainsi que tout le dessous de la bouche, la gorge et la partie antérieure du dessous du corps. Ventre et dessous de la queue grisâtres.

Longueur totale : 190 millimètres, dont 42 millimètres pour la queue.

Soudan français : Koalem [mission Chevalier-Decorse au Chari-Tchad, 1904], 1 individu jeune, avec la cicatrice ombilicale encore visible.

Type, Collection du Muséum de Paris.

Cette espèce, la première du genre décrite de la région où elle a été capturée, est remarquable entre toutes ses congénères par l'absence complète de suboculaires. Indépendamment de ce caractère, elle se distingue de *Z. Smithi* Blgr⁽¹⁾, dont elle est très voisine, par sa frontale plus large, surtout en arrière, le nombre de ses temporales (1 + 2 au lieu de 2 + 2), le nombre de ses labiales supérieures (8 au lieu de 9 ou 10), enfin par le nombre sensiblement plus élevé de ses ventrales (202 au lieu de 180-185), mais par contre plus réduit de ses sous-caudales (83 au lieu de 100.)

DIPSADOMORPHUS PULVERULENTUS Fisch. (= *D. Boueti* Chabanaud). — Cette espèce, chez laquelle le nombre des rangs longitudinaux des dorsales paraît être d'une constance absolue, est sujette à des variations considérables relativement à ses autres caractères. La Collection du Muséum possède un individu ♂, originaire du Gabon [M^{gr} Leroy, 1913], qui présente les caractères suivants : 9 labiales supérieures, dont la 3^e, la 4^e, la 5^e et la 6^e bordent l'œil ; 3 postoculaires ; temporales 2 + 2 ; dorsales sur 19 rangs ; ventrales 259 ; sous-caudales $\frac{113}{113} + 1$. Longueur totale : 1.225 millimètres, dont 230 millimètres pour la queue.

Les deux exemplaires que j'ai décrits sous le nom de *D. Boueti*⁽²⁾ ne sont autres que des *D. pulverulentus* à sous-caudales anormales.

⁽¹⁾ *Proceedings of the Zoological Society of London*, 1895, p. 556.

⁽²⁾ *Bulletin du Muséum*, 1916, p. 373.

Dipsadomorphus myops, sp. nov. — Corps fortement comprimé latéralement. Dents palatines antérieures modérément allongées. Rostrale un peu plus large que haute, juste visible en dessus. Suture entre les internasales aussi longue que la suture entre les préfrontales. Frontale une fois et un quart aussi longue que large, beaucoup plus longue que sa distance de l'extrémité du museau, plus courte que les pariétales. Loréale beaucoup plus haute que longue. 2 préoculaires; la supérieure séparée de la frontale. 2 postoculaires. Temporales 1 + 1 + 2. 8 labiales supérieures; 3°, 4° et 5° bordant l'œil. 4 labiales inférieures en contact avec les mentonnières de la première paire, qui sont plus longues que celles de la 2° paire. Dorsales

Dipsadomorphus myops, sp. nov.

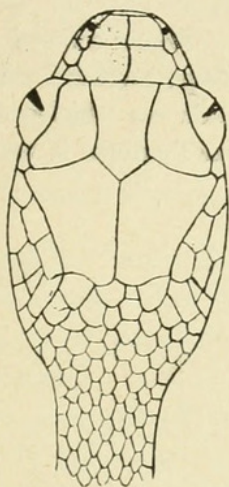


Fig. 6.

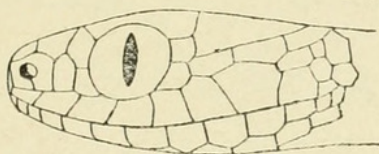


Fig. 7.

sur 17 rangs; le rang vertébral modérément élargi. Ventrales 199. Anale entière. Sous-caudales $\frac{102}{102} + 1$.

Entièrement incolore.

Longueur totale : 280 millimètres, dont 69 millimètres pour la queue.

Gabon, 1 jeune avec la cicatrice ombilicale encore visible. [Haug, 1902.]

Type, Collection du Muséum de Paris.

Cette espèce est extrêmement voisine de *D. brevirostris* Sternfeld⁽¹⁾, décrite du Cameroun, dont elle se distingue par son museau un peu plus allongé, ses supraoculaires plus larges, ses yeux moins gros, ainsi que par la présence de la loréale, qui fait défaut chez l'espèce de Sternfeld, et par le nombre plus restreint de ses ventrales (199 au lieu de 214-225).

⁽¹⁾ *Mitteilungen aus dem zoologischen Museum in Berlin*, 1908, III, p. 411.

ERRATA.

Bulletin du Muséum, 1917 :

Page 9, lignes 9, 11, 12 et 27, *au lieu de* : frontale, *lire* : préfrontale.

Page 85, lignes 7 et 8 du dernier paragraphe (diagnose d'*Agama Boueti* Chab.), *au lieu de* : 10 labiales supérieures, 11 labiales inférieures, *lire* : 11 labiales supérieures; 10 labiales inférieures.

Page 93, avant-dernière ligne, *au lieu de* : nasales, *lire* : supra-nasales.

Page 97, fig. 6 (*Lygosoma digitatum* Chab.). Il manque le trait de séparation des fronto-pariétales; ces deux plaques sont distinctes, comme l'indique le texte de la description.

Page 101, fig. 10 (*Lygosoma dahomeyense* Chab.). Même correction que pour la figure 6. — Fig. 11. Il est marqué un trait de trop, barrant verticalement la 4^e labiale supérieure, ce qui porte à 5 le nombre de ces labiales en avant de la suboculaire. Ce nombre est en réalité de 4, comme l'indique le texte.



Chabanaud, Paul. 1917. "Révision de quelques Reptiles d'Afrique et description de trois espèces nouvelles." *Bulletin du*
Muse

um national d'histoire naturelle 23, 442–454.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/27203>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/36942>

Holding Institution

New York Botanical Garden, LuEsther T. Mertz Library

Sponsored by

MSN

Copyright & Reuse

Copyright Status: NOT_IN_COPYRIGHT

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.